



# VIVRE À ROYBON



*Berlioz, "Le retour à la vie" de Roybon !* ▶▶▶

Portrait © Musée Hector-Berlioz - Création picturale et design graphique : [www.juliettevillard.com](http://www.juliettevillard.com)



**LE NOUVEAU BUREAU  
DE TABAC EST ARRIVÉ**

Il a ouvert ses portes  
au 125 Avenue Luzy Pellissac

7



**LA FUTURE PLACE  
ST ROMME**

Présentation  
du schéma d'intention

10



**ROYBON, VILLE ÉTAPE  
DU FITDAYS MGEN**

Un évènement sportif, familial  
et convivial les 3 et 4 juillet

15



**LA BOUTIQUE  
D'EN HAUT**

Bienvenue à la nouvelle  
association, Roybon solidaire

17

# S O M M A I R E



*Chères Roybonnaises,  
Chers Roybonnais,*

*Alors que la crise sanitaire atteint un nouveau pic, je reste convaincu, comme je vous l'écrivais peu avant les fêtes, qu'il nous faut garder espoir. Nous vivons des heures sombres mais la montée en puissance de la vaccination est désormais bien réelle avec plus de 250 000 injections par jour. Cela va forcément porter ses fruits à brève échéance.*

*Dans ce contexte, la responsabilité des élus est de travailler sans relâche à préserver les ferments de l'unité et de la cohésion et de préparer l'avenir. C'est ce que nous essayons de faire à notre échelle, ici à Roybon. Nous le faisons en soutenant les associations locales, dont certaines s'expriment dans ce numéro. Nous le faisons en répondant à l'appel à projets pour des classes numériques qui devrait mettre de nouveaux outils à disposition des élèves de l'école. Nous le faisons en continuant à préparer la requalification de la Grande Rue.*

*Au-delà, le budget que nous venons de voter va permettre de mener nombre d'actions concrètes comme la réalisation de deux nouveaux logements, la création d'un terrain multisports pour nos jeunes, la sécurisation du pont de Peyrinard, le réaménagement du jeu de boules, près de l'ancienne gendarmerie, etc...*

*En outre, de grands événements se préparent et vont symboliser aux yeux de tous le renouveau de Roybon :*

- *La restauration de la statue de la liberté et la mise en valeur patrimoniale de la Place St Romme font maintenant officiellement l'objet d'une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. C'est l'occasion de se mobiliser sur un projet collectif. Un projet qui permet d'évoquer l'histoire de notre commune et de se projeter dans son avenir.*

- *La soirée d'ouverture du festival Berlioz au bord du lac, le 17 août prochain, sera un événement exceptionnel. On ne pouvait pas trouver mieux que cette œuvre de Berlioz « le retour à la vie » pour évoquer la renaissance de Roybon.*

*Enfin, nous allons entendre parler de Roybon de manière positive et je sais que cela fait chaud au cœur de chacun d'entre vous.*

*Votre Maire  
Serge PERRAUD*

## 3 | **LA VIE DE LA COMMUNE**

- ▶ Vers la réhabilitation de la lagune
- ▶ La vaccination c'est la solution
- ▶ Un plan numérique pour les classes primaires
- ▶ Bientôt un nouveau marché
- ▶ Achats groupés d'électricité : la commune s'engage pour votre pouvoir d'achat !
- ▶ Services civiques, une opportunité pour les jeunes
- ▶ Aidez-nous à fleurir notre village !
- ▶ Le nouveau bureau de tabac est arrivé
- ▶ Préservons la mémoire visuelle de Roybon
- ▶ Deux nouveaux logements bientôt en chantier
- ▶ Point d'étape sur le projet de requalification de la Grande Rue
- ▶ La future Place St Romme
- ▶ La commune achète le bois des Avenières
- ▶ Gestion des chats errants

## 13 | **ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON**

### 14 | **AGENDA**

- ▶ Roybon se souvient
- ▶ Raid UNSS, championnat départemental...
- ▶ Roybon, ville étape du FITDAYS MGEN !
- ▶ Le Piano du Lac
- ▶ Berlioz pour le retour à la vie de Roybon !

## 17 | **LA VIE DES ASSOCIATIONS**

- ▶ La boutique d'en haut
- ▶ L'Amicale des Donneurs de Sang
- ▶ Formafoot bièvre-valloire
- ▶ Roybon en fête

## 19 | **EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE**

- ▶ Notre bibliothécaire vous a concocté une petite sélection d'ouvrages

## 20 | **EXPRESSION DES ELUS**

### 21 | **RECIT DES PETITES HISTOIRES**

- ▶ La Classe 1921
- ▶ L'œuvre du Trousseau

### 22 | **ANNONCES ET INFOS UTILES**

- ▶ L'ambrosie, plante très allergisante à éradiquer
- ▶ Recherche d'un correspondant de presse

## 23 | **UNE SOUSCRIPTION POUR LE RENOUVEAU DE ROYBON !**

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :  
Gabriel BRET

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34  
Imprimé en mairie.

## Vers la réhabilitation de la lagune



La lagune de Roybon a été mise en service en 1994 pour traiter les eaux usées de 450 équivalents habitants. Elle est en surcharge depuis plusieurs années et sa réhabilitation est devenue indispensable. Elle est déclarée non conforme en équipement depuis 2018 car elle traite actuellement environ 676 équivalents habitants et fonctionne donc en très forte surcharge. Cette non-conformité a conduit à une

trame d'inconstructibilité pour les secteurs desservis par le réseau d'assainissement collectif sur la commune de Roybon depuis l'approbation du PLUi fin 2019.

Bièvre Isère Communauté a donc en projet des travaux de réhabilitation de cette lagune pour la convertir en une station d'épuration d'environ 900 équivalents habitants. Le projet est estimé à environ 900 000 € HT.

**Les travaux consisteront à augmenter la capacité de traitement à 900 équivalents habitants en réhabilitant la lagune existante par des disques biologiques ou par un autre filtre planté de roseaux. Le rejet des eaux usées s'effectuera de la même façon dans la Galaure.**

Ces travaux sont susceptibles d'être financés pour partie par l'Agence de l'Eau, dans le cadre du plan rebond, et par le Département de l'Isère.

Cette année sera consacrée au bouclage du plan de financement et 2022 aux études. Le chantier serait réalisé sur la période 2023-2024.

## La vaccination c'est la solution

Avant les fêtes, la municipalité avait organisé l'installation d'un centre de dépistage dans le cadre de la grande initiative pilotée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**On ne le répètera jamais assez, la vaccination c'est LA solution pour sortir au plus vite de cette crise sanitaire.**

Le centre de vaccination situé à St Etienne de St Geoirs, au siège de Bièvre Isère Communauté, a ouvert le 18 janvier et dès cette date la municipalité s'est mobilisée pour aider nos anciens dans leurs démarches.

Le Maire, Agnès MARTIN et Anne-Marie JACQUET ont contacté toutes les personnes de plus de 75 ans dont nous disposons des coordonnées, soit plus de 120.

Il s'agissait de les sensibiliser, de leur obtenir un rendez-vous et même pour certains, avec l'aide de Annie BALAYÏ, de les transporter. **Grâce à cette organisation plus de 70 Roybonnais de plus de 75 ans ont déjà reçu les deux doses du PFIZER.** C'est naturellement sans



compter les personnes qui ont mené les démarches par eux-mêmes.

**Pour ceux qui hésitent jusqu'à présent et qui sont désormais convaincus, il n'est pas trop tard. N'hésitez pas à nous contacter en mairie. Nous vous aiderons dans vos démarches.**

## Un plan numérique pour les classes primaires

Le gouvernement a récemment lancé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires qui vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros à compter de 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

**La municipalité a décidé de répondre à ce projet.** Anne-Marie JACQUET, Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, a donc consulté la directrice de l'école, des parents d'élèves, l'équipe de l'Atelier « Ecole » et plusieurs prestataires. **Nous avons ainsi déposé le meilleur dossier possible pour répondre au mieux aux besoins**

**des élèves et aux attentes des enseignants. Si notre dossier est retenu, la commune procédera ainsi à l'acquisition de tablettes, d'ordinateurs et de tableaux numériques interactifs pour équiper les trois classes de primaire.**



## Bientôt un nouveau marché

**Le mois de juin verra le lancement d'un nouveau marché qui se tiendra les vendredis matin de 8h à 12h30, Place Jean PERRAUD.**

A ce jour, nous pouvons compter sur la présence de quatre commerçants : un maraîcher, un boucher-charcutier, un fromager et un rôtisseur.

Des affiches seront prochainement apposées dans le bourg pour préciser la date exacte de lancement.



La place Jean PERRAUD où aura lieu le nouveau marché et en arrière plan le bâtiment qui va accueillir la nouvelle pharmacie.

## Achats groupés d'électricité : la commune s'engage pour votre pouvoir d'achat !

Après la mise en place de la mutuelle communale en septembre 2015, avec le concours de Groupama et des professionnels de santé, pour permettre aux habitants de Roybon de bénéficier d'une bonne couverture de leurs dépenses de santé à un coût maîtrisé, la commune de Roybon réfléchit à la mise en place d'achats groupés d'électricité.

### **POURQUOI ? Pour défendre votre pouvoir d'achat !**

Les factures d'électricité représentent une part importante du budget des ménages.

### **COMMENT ? Regroupons-nous !**

Tous les ménages roybonnais, mais aussi les commerçants et artisans sont concernés. Plus nous serons nombreux à adhérer à ce programme d'achat groupé, plus fort sera notre pouvoir de négociation pour obtenir des tarifs compétitifs. Une économie de 15 % (plus de 200 € / an en moyenne) sur les factures a été constatée dans certaines communes ayant lancé ces initiatives.

### **QUAND ?**

Ne tardez pas et manifestez votre volonté de rejoindre cette opération d'achats groupés.

Dès que vos retours seront suffisamment nombreux, la commune lancera une consultation publique et transparente auprès des sociétés compétentes (automne 2021).

Celles-ci devront répondre en proposant une formule et des tarifs réservés aux habitants de Roybon.

### **CETTE DÉMARCHE VOUS INTÉRESSE ?**

Dites-le nous par retour d'e-mail à l'adresse suivante :

✉ [mairie@roybon.fr](mailto:mairie@roybon.fr)

**Cette opération est gratuite et ouverte à tous.**

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet dans les prochaines éditions du « Vivre à Roybon ».



## Services civiques, une opportunité pour les jeunes

**La municipalité envisage de recruter deux personnes en service civique.**

Cela s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans. Il s'agit :

- ▶ d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois ;
- ▶ pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général ;
- ▶ donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par l'organisme d'accueil ;
- ▶ ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat.

L'objectif du Service Civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront murir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

A cette fin, sous la houlette d'Emmanuel BARLETIER, Adjoint au Maire, un groupe de travail a rédigé deux « fiches de poste » qui permettent d'appréhender les missions que nous pourrions confier aux jeunes que la commune recruterait :

**Un recrutement permettrait de travailler la valorisation du patrimoine culturel et environnemental et de créer des animations sur cette thématique. Le deuxième poste permettrait de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Il est évident que ces deux missions se croisent sur certains projets.**

**Vous avez le profil, les missions envisagées vous intéressent ?**

Alors n'hésitez plus !

Adressez-nous votre candidature (lettre de motivation + CV) en mairie, par voie postale, à l'attention de M. le Maire ou par mail à :

✉ [mairie@roybon.fr](mailto:mairie@roybon.fr)



### Les missions des futurs services civiques que nous voulons recruter

- Faire découvrir les différents outils numériques et usages possibles au travers d'animations ludiques, notamment à nos anciens.
- Favoriser le lien intergénérationnel autour des médias et de l'informatique en créant des animations adaptées.
- Participer à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du public fréquentant l'espace naturel, (jardins partagés, zone de loisirs...).
- Participer à des travaux d'entretien écologique d'un site d'intérêt naturel remarquable (zone de loisirs).
- Aller à la rencontre des habitants et des populations de passage (touristes...), notamment des jeunes, pour les sensibiliser aux gestes écocitoyens, en milieu scolaire ou en sensibilisant les responsables d'associations, organisation de journées propres...
- Faire appliquer les principes du développement durable lors de manifestations et d'événements variés organisés par la municipalité ou des associations.
- Organiser des activités sportives favorisant la mixité sociale, notamment au futur city-stade.
- Recueillir des témoignages d'habitants représentants de plusieurs générations afin de constituer des « bibliothèque d'images » à destination des roybonnais des médias et des établissements scolaires.
- Contribuer au devoir de mémoire en diffusant ces récits, en participant à l'animation de lieux de mémoire ou à des événements.

## Aidez-nous à fleurir notre village !

La municipalité a décidé, dès sa prise de fonction l'an dernier, d'entreprendre une démarche de longue haleine pour fleurir notre village.

Ainsi, le Conseil Municipal vient d'approuver une convention d'accompagnement entre la commune et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris ». Cette convention, qui s'inscrit dans la durée, fixe comme objectif ambitieux de décrocher, à terme deux fleurs de ce label, la 1<sup>ère</sup> étape étant déjà d'en obtenir une !

C'est toute une équipe d'élus de bénévoles et d'agents de la commune emmenée par notre 1<sup>ère</sup> adjointe, Agnès MARTIN, qui s'est d'ores et déjà mise au travail. Cette année l'accent a été mis sur la Place Jean PERRAUD et le résultat est vraiment remarquable. Vivement les beaux jours pour que tout cela prenne de l'ampleur.

Nous avons beaucoup d'autres projets mais nous manquons de main d'œuvre !

N'hésitez pas à contacter Agnès MARTIN qui pilote ce projet, soit en passant par la mairie ☎ 04 76 36 21 79 soit directement au ☎ 06 20 93 81 05.

**Nous vous encourageons à participer à l'embellissement du village en fleurissant vos fenêtres, balcons et façades ! Soyons tous acteurs au service de Roybon.**



## Le nouveau bureau de tabac est arrivé



C'est un projet de longue haleine qui vient de se concrétiser.

Considérant les projets relatifs au contournement, désormais en service, et à la requalification de la Grande Rue, notre buraliste, Stéphane DEL-VITTO, souhaitait déménager sur le bas du village. Des échanges ont débuté dès 2019 en ce sens et nous avons finalement identifié Avenue Luzy PELLISSAC un ténement qui correspondait à ses attentes. C'est ainsi qu'après les formalités de cession et l'accord du Conseil Municipal, Stéphane et son épouse Christelle ont pu débuter leur projet de construction.

**Le nouveau tabac-presses a donc ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> avril au 125 Avenue Luzy PELLISSAC.** Côté stationnement, il y a beaucoup plus de places à proximité que précédemment et le départ de l'EHPAD va encore faciliter l'accès au commerce.

Au-delà de ses activités traditionnelles bien connues : **tabac, presse, FDJ, PMU, café et boissons à emporter, vins, photocopie, compte nickel, téléphonie et cartes de paiements, Dauphiné, librairie, papeterie jouets/cadeaux, carterie, bimbéloterie, timbres postaux et fiscaux, produits locaux et régionaux**, notre buraliste poursuit sa diversification avec comme nouveautés : **Carte grise, tirage photo et photo identité agréé ANTS, encaissement de factures pour le compte de la DGFIP (impôts, factures de produits locaux, amendes) « paiement de proximité ».**

**📍 Le bureau de tabac est ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 7h à 12h30 et de 14h30 à 19h et le dimanche et jours fériés de 7h à 12h.**

Seulement deux jours de fermeture par an : le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> janvier.

## Préservons la mémoire visuelle de Roybon

Dans l'objectif de conserver la mémoire visuelle de Roybon, la municipalité réalise une bibliothèque d'images qui sera progressivement mise en ligne sur notre site internet. L'atelier « Culture et Patrimoine » mis en place au début du mandat a pris en charge cette démarche. De ce fait, nous recherchons des photos ou des cartes postales de paysages, du patrimoine et de la vie du village. Ex : fêtes, vogues, évènements, patrimoine bâti, vie quotidienne etc. Les photos seront numérisées et l'original rendu au propriétaire.

Nous sommes certains que vous serez nombreux à vouloir faire revivre notre village en photos et d'avance merci à vous tous.

📧 Pour participer à cette opération, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque : ✉ [bibliothèque-roybon@wanadoo.fr](mailto:bibliothèque-roybon@wanadoo.fr) ou ☎ 04 76 36 52 04 ou en mairie au ☎ 04 76 36 21 79 auprès d'Elisabeth ROUX, Adjointe au Maire, qui pilote ce projet.



## Deux nouveaux logements bientôt en chantier

Depuis plusieurs années la municipalité mène une politique active en matière d'habitat. Il s'agit à la fois de fournir une offre de logements qui réponde à la demande existante (il arrive que des personnes s'installent ailleurs qu'à Roybon faute d'offre correspondant à leurs attentes), d'aider au logement à travers une politique de loyers raisonnables et de contenir autant que possible une baisse de la population que l'on observe depuis le dernier recensement. C'est un élément essentiel de l'attractivité de la commune avec les conséquences que cela emporte pour les commerces et le maintien des services publics. Outre la mise en location de cinq logements au cours de ces six dernières années, nous entretenons régulièrement le parc communal et deux logements ont bénéficié d'une réfection complète en début d'année.

**C'est dans ce cadre que la municipalité a décidé de lancer un programme d'aménagement de deux nouveaux logements dans l'ancienne école de garçons, dont les locaux sont rendus disponibles par le départ de l'IME de l'œuvre des Villages d'Enfants.** Il s'agira de deux T4, dont un PMR, d'environ 100 m<sup>2</sup> chacun. Tous

les deux disposant de trois chambres, ils seront réservés en priorité, dans la mesure du possible, à des familles avec de jeunes enfants.

Ce chantier important, de plus de 210 000 € HT de travaux est d'ores et déjà assuré de bénéficier de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 100 000 € dans le cadre de son dispositif « Bonus-relance ». Il s'agit pour la Région d'aider à la relance des investissements dans le contexte de la crise sanitaire que nous traversons. La condition de cette aide est de lancer les travaux avant le 30 juin. La commune a également sollicité le soutien de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien aux Investissements Locaux (DSIL) et le dossier est en cours d'instruction.

**Le calendrier prévoit une livraison de ces deux logements à la fin de cette année. Le programme de travaux met notamment l'accent sur l'isolation des logements qui disposeront chacun d'une pompe à chaleur afin de réduire la facture énergétique des futurs locataires et de minimiser les émissions de CO<sup>2</sup>.**



## Point d'étape sur le projet de requalification de la Grande Rue

Le projet de requalification de la Grande Rue et de la Place St Romme est toujours dans sa phase préparatoire. Bièvre Isère Communauté et la Commune ont constitué un groupement pour lancer les consultations relatives aux travaux sur les réseaux humides. **C'est d'ailleurs par ces travaux que le chantier va débuter, nous l'espérons au mois de juin.**

**L'enjeu majeur consiste à mettre en réseau séparatif la collecte de l'eau pluviale et celles des eaux usées. Cette avancée majeure est très importante sur le plan environnemental.** En effet, cela permettra que le lagunage (qui va par ailleurs faire l'objet de travaux, voir l'article en page 3) ne réceptionne plus les eaux pluviales, ce qui améliorera la qualité du traitement.

Dans le précédent journal municipal nous avons sollicité votre avis sur le profilage de la voirie. **Nous avons reçu de nombreuses réponses qui allaient très majoritairement dans le même sens que ce que souhaitaient les élus et ce que préconisait notre maître d'œuvre.**

C'est donc cette option avec un reprofilage de la voirie en « V » (voir illustration ci-dessous) qui est retenue pour le réaménagement de la Grande Rue. Cette solution a l'avantage d'éliminer la contrainte de l'érosion dans les galets en concentrant les eaux pluviales sur l'axe de la chaussée. Les galets en pied de bordure permettent un rappel patrimonial particulièrement bienvenu.



## La future Place St Romme



Parallèlement, les élus ont été amené à décider du type de matériel qui sera installé pour l'éclairage public. Encore une fois la situation sanitaire n'aura pas permis d'organiser la concertation que nous aurions souhaité mais le calendrier nous empêchait d'attendre davantage.

Le choix des élus s'est porté sur ce type d'éclairage public dont le design s'inscrit dans le style patrimonial que nous voulons donner à cette requalification de la Grande Rue et de la Place St Romme.

Quant à la Place St Romme, nous en sommes au stade des grandes orientations. Elle sera piétonisée, le revêtement au sol sera constitué de galets éclatés, elle sera davantage végétalisée avec, notamment l'implantation de deux arbres-tiges. La circulation en pied de façade de l'ancienne mairie se fera selon le principe de l'alternat et nous travaillons à la préservation d'un stationnement minute. **L'image reproduite ci-dessus relève de l'avant-projet et présente un schéma d'intention qui reste à affiner.**



## La commune achète le bois des Avenières



Le groupe Pierre et Vacances ayant abandonné le projet de Centerparcs il a confié à la SAFER un mandat de vente exclusif du Bois des Avenières.

Cet ensemble forestier de plus de 203 hectares est entièrement situé sur la commune de Roybon et représente un patrimoine stratégique pour la réalisation de projets dans les domaines de l'éco-tourisme, de la gestion forestière et des grands équilibres environnementaux. **Seuls 35 ha ont été déboisés et cette partie pourrait d'ailleurs servir de territoire d'expérimentation pour la plantation de nouvelles essences prenant en compte les changements climatiques actuels et à venir.**

L'importance du patrimoine forestier dans l'histoire et la vie de la commune et sa labellisation « station Verte » (1<sup>er</sup> label d'éco-tourisme de France) en 2020, fondent l'intérêt à agir de la collectivité. De son côté, Bièvre Isère Commu-

nauté est partie prenante d'une Charte Forestière de Territoire (CFT) depuis 2009 et ses compétences en matière de développement durable et de tourisme notamment, l'amènent fort logiquement à s'intéresser à ce dossier.

**Après de nombreux échanges avec le Département de l'Isère et la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Maire et le Président de Bièvre Isère Communauté ont fait part de leur intérêt pour ce site et de leur volonté de présenter une candidature commune du bloc communal.** Cette acquisition devrait se réaliser sous la forme de deux lots distincts mais de valeur relativement égale. Une convention lierait les deux acheteurs pour les engager à porter les projets à réaliser de manière conjointe ou, en tous les cas, en fonction de leurs compétences, avec leur assentiment commun. Un comité de pilotage associant le Département et la Région et des acteurs de l'environnement et de la préservation de la biodiversité pourrait être associé à l'élaboration des projets correspondant aux vocations du site.

**Le Conseil Municipal qui s'est réuni le 29 mars, a approuvé le projet d'acquisition et a mandaté le Maire pour demander officiellement le soutien financier du Département et de la Région.**

La commune et Bièvre Isère Communauté pourraient formaliser officiellement leur offre très rapidement et les démarches d'acquisition seront conduites d'ici l'été.

## Gestion des chats errants, *Merci à Mélanie MARRON*

La problématique de la prolifération des chats errants sur la commune est une question récurrente qu'il faut traiter avec discernement. Nous voulons agir efficacement pour supprimer les nuisances que cela engendre tout en ayant à cœur de respecter le bien-être animal.

**Nous avons donc reconduit notre partenariat avec « 30 millions d'amis » qui nous aide à financer la stérilisation des chats que nous capturons.**

C'est désormais Mélanie MARRON qui prend le relais à titre bénévole de notre adjointe, Agnès MARTIN. Nous la remercions chaleureusement pour tout le temps et l'énergie qu'elle y consacre. Mélanie MARRON peut être contactée directement au ☎ 06 34 53 48 45.

**Nous rappelons que les chats capturés et stérilisés sont relâchés sur leurs lieux de vie.**

Les points de nourrissage qui ont été installés sont indispensables pour l'efficacité du travail qui y est mené. Le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autres de s'y introduire. **Si des chats résident en un lieu, c'est qu'il existe en effet un biotope favorable et les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres.**



# Ça s'est passé récemment à Roybon



**1 10 décembre** : Serge PERRAUD accueille Philippe MEUNIER, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour évoquer le projet d'installation de vidéoprotection sur la commune. **2 2 février** : réunion de travail sur le projet de bibliothèque numérique. Conserver la mémoire visuelle de Roybon, un enjeu d'importance. **3 11 février** : nouveau succès pour la collecte organisée par l'amicale des donneurs de sang de la Haute-Gaule : 59 personnes présentées, 53 prélevées dont 3 nouvelles. **4 13 mars** : ouverture de la pêche au lac. Visiblement il y avait du monde qui attendait cela avec impatience ! **5 13 mars** : Réception par Elisabeth ROUX, Adjointe au Maire, des annonceurs qui ont financé la mise à disposition de la commune d'un véhicule pour le portage de repas aux anciens : CAP VITAL, SAS PERENON, LEAP ST-EXUPURY, MON PTIT MARCHÉ, ENTREPRISE FAVRE, PREMIUM IMPORT / PROPNEUS 38, ETS COSTAZ PERE ET FILS, LE FOURNIL ROYBONNAIS, L'EMPIRE DE LA PECHE, SAMSE, SARL IMMOTIONS, SAS PRO VIDANGE, STEPHANE BOUSSON, MARGARON SAS. **6 19 mars** : Cérémonie pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en présence de Claire DEBOST, Conseillère Départementale.

8 MAI & 18 JUIN

## Roybon se souvient

Quelles que soient les circonstances, la municipalité honorerà le souvenir de la fin des hostilités de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale en Europe et la victoire sur la barbarie nazie le 8 mai prochain. **De même, nous commémorerons le 18 juin, le 81<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin. Le devoir de mémoire ne se négocie pas.** Seule la taille des rassemblements devant le monument aux morts pourra varier en fonction de la situation sanitaire.



26 MAI

## Raid UNSS, championnat départemental...

Mercredi 26 mai se déroulera à Roybon une manche du championnat départemental de raid UNSS (fédération du sport scolaire pour les collèges et lycée).

Raphaël Sauze et Rémy Janoushewski, tous deux enseignants d'EPS au lycée agricole de La Côte St André, sont en charge de l'organisation. Le raid est une activité enseignée dans le cadre d'une option sportive et également dans celui de l'association sportive.

**Le raid est une épreuve sportive multidisciplinaire, composée d'au moins trois sports nature enchaînés, non motorisée, courue en équipe mixte de 4 compétiteurs et en autonomie totale.** Le parcours s'effectue en pure orientation avec des cartes sur lesquelles se trouvent un point de départ, une arrivée et des points de passage obligatoires (balises à poinçonner) où chaque équipe doit trouver le meilleur itinéraire.

Avec la crise sanitaire, des conditions très strictes d'organisation sont nécessaires. Les établissements sont convoqués tous les quarts d'heure, les départs sont échelonnés afin d'éviter que les équipes se croisent. La durée maximale de course est de 3h.

**Nous attendons environ 90 équipes issues des lycées et collèges de l'Isère**  
**Nous vous remercions de ne pas bouger les balises si vous les trouvez.**



**📍** Pour tout renseignement sur l'activité ou pour venir donner un petit coup de main le **26 mai prochain entre 8h et 17h n'hésitez pas à contacter Raphaël Sauze au lycée agricole de la Côte St André au ☎ 04 74 20 40 77.**

### Voici les épreuves enchaînées retenues pour la compétition de Roybon :

- 1 - Course d'orientation à pied en milieu urbain dans le village, 10 balises à trouver, distance environ 4 km
- 2 - Trail 6 km départ du parking du lac en direction du Vicat et du bois des Avenières, 2 balises à trouver
- 3 - VTT 14 km départ du lac en direction du bois de Gargamelle, Croix de Mouse, Croisée des plâtres, 2 balises à trouver
- 4 - Tir au pistolet laser sur le parking haut du lac
- 5 - Course d'orientation autour du lac 2 km, 8 balises à trouver



3 & 4 JUILLET

## Roybon, ville étape du FITDAYS MGEN !

**C'est un évènement sportif, familial et convivial de grande ampleur que Roybon accueillera les 3 et 4 juillet. Notre commune sera en effet ville étape du FITDAYS MGEN.**

L'équipe FitDays mgen a été séduite par la beauté des parcours vélo autour du Lac de Roybon et vous propose le **3 juillet**, un triathlon XS pour découvrir la discipline ou pour les jeunes.

Le tout au départ-arrivée du Lac de Roybon, où le village du FitDays mgen s'installera pour une longue journée à vivre en famille (initiation triathlon gratuite pour les enfants et accès à de nombreux ateliers).

Puis le **4 juillet**, pour se mesurer aux triathlètes initiés, les triathlons S et M, qui vous raviront avec leurs parcours sélectifs au cœur de la forêt de Chambaran.

Ces deux triathlons seront aussi l'occasion pour ceux qui ne se sentent pas de pratiquer le triple effort de se regrouper entre amis pour effectuer ces deux épreuves en relais, chaque co-équipier effectuant alors une discipline avant de passer le relais à son coéquipier.

**Le Triathlon Bièvre-Isère Fitdays MGEN sera incontestablement le rendez-vous estival à ne pas manquer.** Il rassemblera plusieurs centaines de participants et spectateurs et sera l'occasion d'un coup de projecteur sur la commune grâce aux différents médias qui couvriront l'évènement.

📍 Pour s'inscrire et découvrir toutes les informations détaillées : 🌐 [www.fitdays.fr](http://www.fitdays.fr)



30 & 31 JUILLET ET 1ER AOÛT

## Le Piano du Lac

Il est désormais un incontournable de la saison estivale. **L'édition de l'an dernier l'a largement confirmé.** Nous aurons à nouveau le plaisir de l'accueillir pour 3 représentations.

**Vendredi 30 juillet, samedi 31 et dimanche 1<sup>er</sup> août.**



17 AOÛT

## Berlioz pour le retour à la vie de Roybon !



Directeur du festival Berlioz, Bruno MESSINA a récemment confirmé que l'ouverture de la prochaine édition se tiendrait le mardi 17 août à Roybon, sur la zone du lac.

Ainsi, « **Le retour à la vie** », qui est la suite de la Symphonie fantastique, symbolisera de manière spectaculaire, à la fois le renouveau de notre commune mais aussi, nous l'espérons tous, le retour des jours heureux avec la fin de la pandémie.

**Ce sera, à l'évidence, un événement grandiose pour Roybon et les organisateurs promettent une soirée exceptionnelle aux milliers de spectateurs qui ne manqueront pas d'être présents.**

“ Nous allons installer l'orchestre au milieu du lac, le public sera sur la plage et on dansera le rigodon ! Il y aura de la musique, un spectacle pyrotechnique. On veut que les gens soient heureux ! ”

s'enthousiasme Bruno Messina.  
Et nous avec lui.

Notre prochain journal reviendra beaucoup plus longuement sur cet événement dont Serge PERRAUD veut faire le symbole du renouveau de Roybon avec tous les projets qui sont désormais lancés.

## La boutique d'en haut

### **Bienvenue à la nouvelle association ROYBON SOLIDAIRE !**

L'équipe de bénévoles de la boutique Emmaüs, que vous connaissez depuis plusieurs années, a décidé de se désengager de la communauté Emmaüs de St Paul Les Romans afin d'être plus disponible sur le village.

Pour cela nous avons créé une nouvelle association « **Roybon Solidaire** », qui s'inscrit dans la continuité avec les objectifs suivants :

- ▶ être solidaires, en proposant à tous des articles de qualité à des prix plus qu'intéressants après un travail de collecte, de tri, et de mise en valeur.
- ▶ créer et entretenir du lien, en recevant le public dans une ambiance conviviale.
- Nous réfléchissons aussi à certaines actions ponctuelles que nous pourrions proposer dans l'avenir.
- ▶ afficher une attitude écoresponsable en réduisant la surconsommation et en optimisant le réemploi.

En ce qui concerne les dons nous encourageons chacun à sélectionner les affaires particulièrement en bon état pour que nous puissions les réutiliser. Votre démarche citoyenne permettra de réduire la pollution due à l'enfouissement des déchets, et renforcera notre action solidaire.

Vous pouvez nous soutenir par des dons en nature comme avant, mais aussi adhérer à l'association en venant nous rencontrer. **Notre boutique est ouverte à tous sans distinction : chacun de vous peut être donateur, acheteur, ou, mieux encore, les deux.**



### **ATTENTION, LE PLANNING DES OUVERTURES EST UN PEU MODIFIÉ**

**AVRIL** : mercredi 14, samedi 24

**MAI** : samedi 8, mercredi 19, samedi 29

**JUIN** : samedi 5 (grande vente d'été), mercredi 16, samedi 26

**JUILLET** : samedi 3, samedi 17, mercredi 28

**AOÛT** : samedi 7, mercredi 18, samedi 28

Les recettes des ventes seront affectées à des projets solidaires dont le choix sera précisé ultérieurement.

Notre choix d'indépendance nous prive de l'aide logistique d'Emmaüs. Dans ces conditions nous aurons réellement besoin de votre soutien, car nous sommes déterminées à faire vivre ce lieu d'échanges.

**Nous vous remercions par avance, et tout particulièrement la municipalité qui nous permet de garder notre local. La boutique, située au 200 rue des écoles, est ouverte les samedis de 9h à 12h et les mercredis de 14h à 17h.**

## L'Amicale des Donneurs de Sang vous dit merci

L'Amicale des Donneurs de Sang de la Haute Galaure vient une nouvelle fois vous remercier car, malgré les restrictions sanitaires dues à la pandémie, vous avez été nombreux à répondre à l'appel du Président, Jean-Pierre SPAY et toute son équipe de bénévoles.

**En effet, la collecte de février a été un grand succès : 59 pers. présentées, 53 prélevées dont 3 nouvelles. MERCI à vous de vous mobiliser.**

Cette année, une nouvelle collecte est à rajouter à votre agenda : elle se fera le **VENDREDI 30 avril 2021 de 16h30 à 19h45 à la salle des fêtes de ROYBON.**

Il est fortement recommandé à chacun et chacune de s'inscrire via internet :

 <https://mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr>

Bien sûr, si vous n'avez pas la possibilité de le faire, vous

serez accueillis entre deux rendez-vous.

**Les autres collectes auront lieu les jeudis 22 juillet 2021 et 30 septembre 2021.**

**Alors n'oubliez pas : le DON DU SANG est un geste utile, simple, anonyme QUI PERMET DE SAUVER DE NOMBREUSES VIES AU QUOTIDIEN.**

Conditions pour donner son sang :

- avoir entre 18 et 70 ans
- peser plus de 50 kg
- être en bonne santé
- ne pas venir à jeun et être bien hydraté...



## Formafoot bièvre-valloire



Dans des conditions sanitaires difficiles les entraînements ont pu reprendre début décembre pour les jeunes puis pour les seniors tous en respectant les précautions sanitaires (**port du masque en dehors du terrain, interdiction des vestiaires et contacts interdits sur le terrain**). Malheureusement tous les championnats et plateaux sont suspendus pour la saison.

Une activité plus importante pourrait peut-être avoir lieu au printemps suivant l'évolution sanitaire et d'après les recommandations des autorités. Nous vous tiendrons informés des futures décisions.

**Malgré tout cela les entraîneurs et les dirigeants du club restent mobilisés pour assurer à leurs adhérents un minimum d'activité** : c'est pour cela que FBV organise son traditionnel stage de Pâque les 12, 13 avril pour les U7 à U11 et les 15 et 16 avril pour les U12 à U15. Prix : 40 € les 2 jours (repas fourni par le club).

**Le club organise une vente de paëlla à emporter le samedi 17 avril à Viriville (jour du marché), prix 8 € la part, réservation jusqu'au 7 avril. Récupération des commandes le 17 de 11h à 13h.**

D'autres manifestations auront lieu ce printemps sur les communes de Marcollin, Saint Barthelemy et Roybon.

Pour toutes informations supplémentaires contacter :

Axel MERLIN : ☎ 06 70 02 32 90

où par ✉ [axel.merlin0512@gmail.com](mailto:axel.merlin0512@gmail.com)

Des affiches sont également disponibles en mairie.

Prenez soins de vous en espérant un retour à la normale pour la saison prochaine.

Le bureau

## Roybon en fête

L'Assemblée Générale de Roybon en fêtes s'est tenue samedi 27 Mars. **Les 17 participants ont dépassé nos espérances (merci aussi à ceux qui se sont excusés). La volonté de ne pas oublier les moments de convivialité nous a tous fait chaud au cœur.**

Nous avons revalidé collectivement notre prochaine manifestation, un événement historiquement très prisé à Roybon : **la Marche du Muguet du 1<sup>er</sup> Mai**. Il faudra marcher en petit groupe et il ne sera pas possible de s'arrêter trop longtemps au stand ravitaillement, mais nous sommes confiants que le plaisir de nous voir et de partager un moment commun est amplement suffisant pour mériter nos efforts.

La prochaine réunion pour organiser le balisage se tient **Samedi 10 Avril à 10h en mairie** dans la salle du Rez de Chaussée. Cette réunion a également été l'occasion de discuter des nombreuses manifestations de l'été (les FitDays, le parcours des Talents, et le Festival Berlioz). Nous sommes ravis de voir que la vie du village sera très rythmée cette année et ce sont d'excellentes occasions de nous réunir. **N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez nous aider.**

Enfin, nous avons débattu du Rapport Financier et du Renouvellement du Bureau. **Le poste de Secrétaire est vacant** et nous n'avons pour l'instant pas de candidat certain. Nous cherchons quelqu'un qui maîtrise un peu le traitement de texte et qui soit prêt à investir quelques soirées dans l'année pour préparer en amont les réunions avec le Bureau renouvelé (Jacques STREBY est président, Emmanuel BARLETIER président adjoint, et Bernard PERRIOLAT trésorier) et en faire les Comptes-Rendus en aval (4-5 réunions /an). Candidature à envoyer à la mairie qui nous fera suivre.

*Note personnelle : Étant la secrétaire sortante, je peux vous assurer que c'est un poste de bénévolat en or car il vous permet de vraiment vous sentir impliquée dans la vie du village et de former des liens forts dans une petite association dynamique et bienveillante. MARIE POZZA*



Roybon en fête, une tradition pour notre village. La vogue en 1978...

# EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothécaire vous a concocté une petite sélection d'ouvrages qu'elle vous recommande :

## LE MEILLEUR MÉDICAMENT C'EST VOUS



Propose une méthode pour être en meilleure santé et se guérir par soi-même. Le cerveau et le corps humain disposent de pouvoirs puissants qu'il suffit d'activer pour soigner un nombre considérable de maladies et de symptômes. Le médecin donne les clés pour reprendre sa santé en mains en consolidant tous les domaines qui y contribuent : alimentation, poids, sommeil, allergies.

## LE VRAI NOM DU BONHEUR EST LA SÉRÉNITÉ



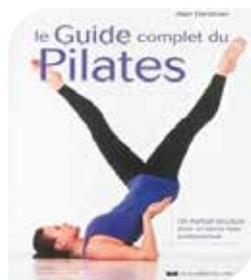
Médecin et professeur de yoga, l'auteur propose des outils pour agir sur les points essentiels de l'existence : le corps, l'environnement, les émotions, la relation à l'autre. Des astuces et des exercices simples ayant une source naturelle, comme le souffle, l'étirement, la pensée positive, sont proposés afin de retrouver un état normal c'est-à-dire un esprit serein dans un corps apaisé.

## SE METTRE AU YOGA POUR LES NULS



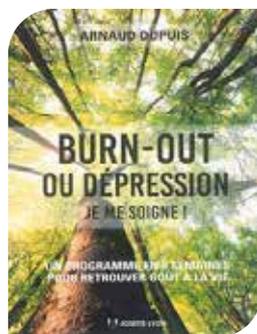
Tout sur le yoga, ses origines, ses pratiques, les postures et des conseils à suivre.

## LE GUIDE COMPLET DU PILATES



Cet ouvrage aborde l'histoire et les origines de la méthode Pilates, les bases de l'anatomie et de la physiologie, propose 34 exercices au sol conçus par Joseph Pilates, avec leurs bienfaits et leurs dangers potentiels, et donne des conseils pour les personnes enseignant cette méthode.

## BURN-OUT OU DÉPRESSION JE ME SOIGNE



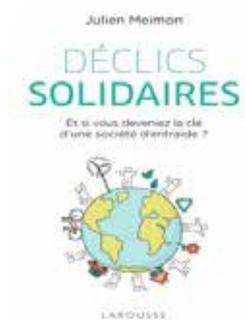
Un programme pour reconstruire son estime de soi en utilisant des techniques comme la méditation, l'EFT ou la méthode Quintessence mise au point par l'auteur lui-même.

## VIVRE MIEUX SANS CROISSANCE



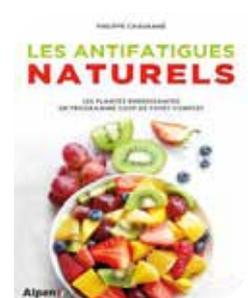
Les auteurs ont interrogé des économistes, des sociologues, des politologues, des citoyens européens, africains et asiatiques, ainsi que des entrepreneurs pour témoigner qu'il est possible de vivre mieux sans croissance du PIB afin de favoriser la transition écologique.

## DÉCLICS SOLIDAIRES



Une réflexion sur l'économie de partage et des conseils pour être acteur de cette société d'entraide durant son temps libre et selon ses envies.

## LES ANTIFATIGUES NATURELS



Des solutions efficaces et naturelles pour lutter contre le problème de la fatigue.

## UN SPA CHEZ SOI



Quarante recettes de crèmes, masques, soins des cheveux mais aussi infusions, bougies et autres compresses apaisantes à base d'ingrédients d'origine végétale. Elles sont accompagnées de conseils sur les techniques de massage, la manière d'appliquer et de conserver les produits fabriqués.

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



A l'heure où nous écrivons ces lignes le couvre-feu est toujours en vigueur et les horaires de la bibliothèque municipale sont donc les suivants :

	PÉRIODE SCOLAIRE	VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	10 h - 12 h	10 h - 12 h
MARDI	15 h 30 - 17 h 30	15 h 30 - 17 h 30
MERCREDI	15 h 30 - 17 h 30	15 h 30 - 17 h 30
VENDREDI	15 h 30 - 17 h 30	Fermé
SAMEDI	10 h - 12 h	10 h - 12 h

☎ 04 76 36 52 04 ✉ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr

## 1 an après, l'enthousiasme des premiers jours est toujours là

Voilà un an que près de 70 % des Roybonnais nous ont renouvelé leur confiance. C'est un honneur dont nous essayons d'être dignes jours après jour. Et malgré cette période de crise sanitaire qui nous éprouve tous, notre enthousiasme est toujours au rendez-vous.

C'est que ce mandat va profondément et positivement changer Roybon.

Après le redressement financier opéré au cours des six précédentes années, nous avons désormais les moyens de porter de magnifiques projets. Le plus spectaculaire, et qui va changer le quotidien des habitants du bourg, est évidemment le projet de requalification de la Grande Rue et la transformation complète de la Place St Romme. Elle sera demain l'une des plus belle place de la région. Le soutien de la Fondation du patrimoine témoigne d'ailleurs de la qualité architecturale du projet que nous sommes en train d'élaborer.

C'est un élément décisif pour redynamiser Roybon. D'autres projets sont en cours, comme la transformation d'une partie des anciennes écoles en deux logements familiaux. Nous espérons également redonner vie à l'ancien collège avec la création d'un lieu culturel.

Derrière ces projets beaucoup d'autres dossiers avancent. Ainsi, nous sommes heureux de vous annoncer que le départ de l'IME va être compensé dès cet été par l'arrivée d'une nouvelle structure d'accueil pour adolescents dans la maison St Romme. Nous vous en reparlerons plus longuement dans le prochain « Vivre à Roybon ».

Serge PERRAUD, Agnès MARTIN, Romain PERRIOLAT, Elisabeth ROUX, Emmanuel BARLETIER, Anne-Marie JACQUET, Jean-François VILLON, Marie-Danielle TROUILLET, Bernard BRESSOT, Mylène GRIMA, Serge ROBIN, Maire-POZZA-ADAM, Tristan VALCKE. Pour tous contact [serge.perraud-maire@roybon.fr](mailto:serge.perraud-maire@roybon.fr)



Un an que vous nous avez élu, nous tenions à vous en remercier. Nous vous espérons en bonne santé dans cette période de crise sanitaire.

En un an, nous constatons à notre grand étonnement que notre commune est passée de statut de « quasi faillite » à celui de convalescente voire en forme olympique.

Nous ne pouvons que nous en réjouir !

A croire que « la malade » n'était pas si malade qu'on a bien voulu nous le faire croire...

Quant au mode de gouvernance nous nous interrogeons sur l'absence de commission (sauf obligatoires) comme il était d'usage jusqu'en mars 2020.

Florence MARGARON

[dynamisonsroybon@gmail.com](mailto:dynamisonsroybon@gmail.com)



## A votre service !

Citoyen de Roybon depuis 27 ans, j'ai accepté, à la demande du Maire, de siéger au conseil municipal (bien qu'issu de la liste d'opposition). Il s'agit à mes yeux de participer et d'agir pour l'intérêt général comme l'indique la charte de l'élu local, en apportant mes connaissances, en proposant mes idées dans divers domaines et en participant aux actions engagées dans la commune. Ma démarche est avant tout de proposer plutôt que de m'opposer et j'invite, (à titre personnel) les personnes intéressées par celle-ci et ayant des idées de créations ou d'innovations à me contacter par l'intermédiaire de la Mairie dans une perspective de soutien aux initiatives créatrices.

Jean Claude BETEMPS



## LA CLASSE 1921

Nés en 1901 ils auraient 120 ans cette année. Sur cette photo de leur 20 ans en 1921 ils sont 24 conscrits et conscrrites. Vous reconnaîtrez peut-être un parent ?

Au 1<sup>er</sup> rang, le 2<sup>ème</sup> assis en partant de la droite, se trouve Camille Gerbert tenant son clairon. Il habitait à côté du café des pêcheurs et avait travaillé à l'usine de tissage de Roybon.



Le drapeau de la classe 1921 existe toujours. Camille GERBERT en a fait don à Gabriel BRET qui le conserve précieusement.

## L'ŒUVRE DU TROUSSEAU

Dans les années 1900, Mme Marguerite ST ROMME, épouse de Mathias ST ROMME, avait créé l'œuvre du trousseau. C'était l'époque où les jeunes filles préparaient leur trousseau en vue de leur futur mariage. Elles se retrouvaient au château pour confectionner des broderies diverses avec des personnes bénévoles qui les conseillaient.

D'ailleurs, lors de l'inauguration du monument ST ROMME en 1906, MM. BERARD, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et DUBOST, Président du Sénat, avaient visité l'exposition des travaux de l'œuvre du trousseau. Ils y furent accueillis par deux jeunes filles, Valérie PERRAUD et Eugénie TOURNIER.

La première leur lit le compliment suivant : « Votre visite de l'exposition des travaux si modestes de l'œuvre du trousseau est pour nous honneur inespéré. Nous en laissons la grande part à ceux qui ont eu la pensée de créer cette œuvre, aux dames si dévouées qui, depuis deux ans, ont assuré son existence et nous ont prodigué leurs conseils et leurs temps. Nous vous remercions M. le Président et M. le Ministre de votre visite, elle sera pour nous un grand encouragement à travailler toujours plus, une pour toutes, toutes pour une.



Lors d'un repas du groupe avec Mme ST-ROMME et son fils Henri, devant le café de la gare.

## L'ambroisie, plante très allergisante à éradiquer

L'ambroisie fait partie des rares végétaux qui n'ont aucune qualité, de quelque nature qu'elles soient, à mettre en avant : ni gustative, ni esthétique, ni médicinale.

Bien au contraire, elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc... qui peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins.

### Multiplication de l'ambroisie

L'ambroisie trouve un terrain favorable à son développement dans les sols laissés nus par les désherbants qui n'ont aucun effet sur elle, les terrains bouleversés par des aménagements routiers ou de construction, ainsi qu'en bord de routes. Un sol chaud, sec et sablonneux est son idéal.

L'ambroisie est une plante annuelle thérophite, c'est-à-dire qu'elle meurt après avoir produit ses graines qui, elles, survivent à l'hiver et à de nombreuses années, et se mettent à germer dès que les conditions leur sont propices, au niveau climatique ainsi que physique (labour, aménagement du sol, etc...). Donc, le développement peut être rapide.

**Curieusement, des graines d'ambroisie sont souvent contenues dans les mélanges de graines alimentaires pour oiseaux, ce qui fait que la plante se développe autour des volières.**

Evidemment, l'ambroisie ne se sème pas dans le jardin. Sa multiplication se fait malheureusement naturellement par semis spontanés.

### Comment empêcher le développement de l'ambroisie

**C'est avant la floraison de l'ambroisie que vous devez entreprendre les choses à son encontre, soit au printemps ou en début d'été.** Mieux vaut vous protéger avec masque, gants et lunettes surtout si vous êtes de nature allergique.

Comme l'ambroisie aime les sols nus, la première chose à faire pour la contrarier est de pailler sans laisser de terre à l'air. Lors de vos plantations et vos aménagements de jardin, déposez sans attendre un broyat au pied des arbustes et autres végétaux (fruitiers, rosiers, haies...).

En plus du paillage, il convient également d'éviter de retourner la terre au maximum. La permaculture est une pratique culturale bien adaptée pour contrer l'apparition

intempestive de l'ambroisie.

Par ailleurs, si votre jardin est petit, vous pouvez arracher tout pied d'ambroisie qui apparaîtrait, sans le mettre au compost.

Sur de grands espaces, semez du trèfle : vous n'aurez pas le sol à nu et il ne laissera ainsi pas la place à l'ambroisie d'apparaître. Dans les allées, arrachez ou utilisez un désherbeur thermique pour supprimer l'ambroisie.



## Recherche d'un correspondant de presse



**le dauphiné** libéré **le dauphiné** .com

**Recherche correspondant(e) local(e) de presse pour la commune de Roybon**

**Vous vous intéressez à la vie de votre commune? Vous êtes disponible? Vous vous sentez proche des gens? Vous disposez d'un véhicule, d'un ordinateur et d'un appareil photo numérique?**

N'hésitez pas à proposer votre candidature comme correspondant(e) local(e) de presse du Dauphiné Libéré. Cette tâche, qui s'exerce sous le statut de travailleur indépendant, ne doit pas être considérée comme un travail à part entière mais comme une activité ponctuelle, particulièrement enrichissante sur le plan humain.

**Le ou la correspondante doivent résider dans la commune dont ils souhaitent assurer la couverture. Envoyez-nous un CV !**

**Contact : Agence de Voiron - Tél. 04 76 66 11 88  
LDLredvoiron@ledauphine.com**

# Une souscription pour le renouveau de Roybon !



Chères Roybonnaises,  
Chers Roybonnais,

J'avais déjà évoqué le projet, c'est désormais une réalité : le lancement d'une souscription pour restaurer la statue de la Liberté et requalifier la Place St Romme et les deux venelles avoisinantes.

C'est un formidable projet qui, couplé, avec la rénovation de la Grande Rue, va profondément changer le visage du centre-ville, embellir le bourg, faciliter les déplacements des habitants et permettre la revitalisation des activités commerciales.

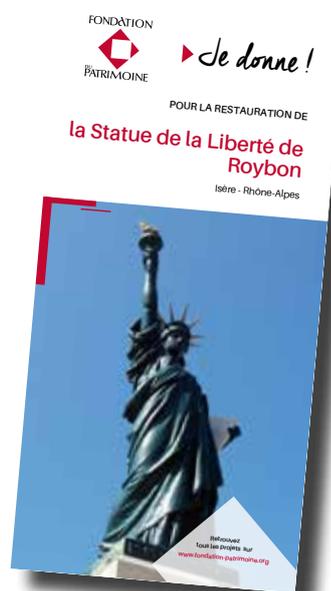
Depuis plus d'un siècle la statue de la Liberté fait partie de l'identité de Roybon, il est vrai qu'elle caractérise parfaitement notre tempérament : celui d'hommes et de femmes courageux, accueillants et vigilants sur le respect de nos valeurs et de nos libertés.

Nous avons beaucoup souffert ces dernières années, l'interminable feuilleton de ce projet de Centerparcs et la situation financière désastreuse de la commune nous ont tous beaucoup marqué. Tout cela est désormais derrière nous et le temps des projets ouvre une nouvelle page exaltante de notre histoire. La restauration de cette statue et l'embellissement de ses abords seront les marques tangibles du renouveau de Roybon, le symbole d'un nouveau départ.

La Fondation du Patrimoine a reconnu la valeur de notre projet et son label est un gage de crédibilité incontestable. Grâce à elle, les donateurs bénéficieront de déductions fiscales importantes. Aujourd'hui j'ai besoin de votre concours pour que vous fassiez raisonner partout en France la souscription que nous lançons. Chaque habitant de Roybon peut mobiliser des relations, des amitiés pour contribuer à la restauration de ce patrimoine historique. N'en doutez pas, la statue de la Liberté possède en elle une puissance mobilisatrice très forte et c'est la somme de petits dons qui nous permettra d'atteindre l'objectif fixé à 150 000 €.

Vous trouverez inséré dans ce journal un flyer édité spécialement pour cette souscription. D'autres exemplaires sont à votre disposition sur simple demande en mairie pour que vous puissiez les diffuser dans votre entourage.

Voilà une belle cause que nous pouvons mener ensemble et je compte sur votre mobilisation à tous ! C'est avec enthousiasme et tous unis que nous allons redonner vie à notre beau village.



# Ensemble, sauvons la Statue de la Liberté de Roybon !



SOUSCRIPTION LANCÉE PAR



Donnez à la Fondation du patrimoine  
[www.fondation-patrimoine.org/74351](http://www.fondation-patrimoine.org/74351)